

EXAMEN : BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL			Session : 2010
SPÉCIALITÉ : COMPTABILITÉ, SECRÉTARIAT, COMMERCE ET VENTE			
Code: 1006 – CCSV ECO	Durée : 1 heure 30	Coefficient : 1	
Sous-épreuve E1B : Économie et Droit			Unité 12

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.  
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle

## SUJET

### LE SUJET COMPREND DEUX PARTIES

Chaque partie peut être traitée séparément

Thèmes	Pages	Annexes		Barème indicatif
		Numéros	Pages	
Page de garde	1/4			
Présentation du sujet	2/4			
Dossier 1 - ÉCONOMIE	2/4	1 à 3	3/4 et 4/4	10 points
Dossier 2 - DROIT	2/4	4	4/4	09 points
Qualité de la rédaction, précision du vocabulaire et respect de l'orthographe (pour l'ensemble de la copie).				01 point
				Total
				20 points

### AVERTISSEMENT

1. L'usage de tout matériel – dont la calculatrice – et de toute documentation est interdit.
2. Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou le) mentionner explicitement sur votre copie.
3. Pour la correction, il sera tenu compte de la qualité de la rédaction, de la précision du vocabulaire et du respect de l'orthographe.

Vous travaillez au sein du service administratif et financier de l'entreprise MATELEC INGENIERIE, basée à Saint-Ouen-L'aumône dans la région parisienne. Votre entreprise est spécialisée dans la fabrication de matériel électrique de petite taille. Elle est confrontée, depuis plus d'un an, à une baisse régulière de la demande.

## DOSSIER 1 – ÉCONOMIE

Monsieur Le Gall, chef du service administratif et financier, vous demande de l'aider à faire un diagnostic. Il vous remet un dossier sur la stratégie, adoptée par Schneider Manufacturing concurrent et leader du marché (annexe 1), et sur la conjoncture économique (annexes 2 et 3).

À partir de ces annexes et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Identifiez les points forts du concurrent Schneider Electric.
2. Expliquez ce qu'est un « marché porteur ».
3. Après avoir défini la notion d'investissement, précisez à quel type d'investissement appartient la « Recherche et Développement ».
4. La direction de Schneider a décidé de mettre en commun les moyens des deux usines tout en procédant à des licenciements du personnel de production. Donnez deux raisons qui pourraient justifier cette décision.
5. Dans un développement structuré, après avoir identifié les indicateurs de la conjoncture, vous indiquerez quels sont ceux qui se sont dégradés. Vous préciserez les solutions qui s'offrent aux entreprises pour s'adapter aux contraintes de leurs marchés.

## DOSSIER 2 - DROIT

Monsieur Le Gall vous a fait signer, au premier juillet 2009, un contrat à durée déterminée de six mois. Depuis trois ans, vous enchaînez des CDD dans diverses entreprises. Un collègue du comité d'entreprise vous informe sur la démarche à mettre en œuvre pour améliorer votre employabilité par le biais de la formation continue. À cette occasion, il vous remet un document (annexe 4).

À l'aide de cette annexe et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Énumérez les situations pour lesquelles une entreprise peut recourir au CDD.
2. Indiquez un cas de recours au CDD interdit par la loi.
3. Précisez la nature de la compensation financière que vous pouvez obtenir à l'issue d'un CDD.
4. Rappelez les conditions requises pour bénéficier d'un congé individuel de formation.
5. Énumérez deux avantages pour un salarié d'avoir recours à un CIF.

## SCHNEIDER ELECTRIC MANUFACTURING BAISSÉ L'EFFECTIF DE BOURGUEBUS

Mauvaises nouvelles pour les 231 salariés de l'usine Schneider Electric Manufacturing de Bourguébus (Calvados), spécialisée dans les produits d'automatismes de petite taille. Après avoir appris en juin dernier la fermeture programmée du service recherches et développement du site et la suppression de 38 postes d'ici à 2010, la direction leur annonce la suppression dans le même temps de 42 des 170 postes de production.

Les salariés sont étonnés car cet ancien site Crouzet automatismes dispose d'un centre de R&D (Recherche et développement) mondial (un investissement de 13.5 millions d'euros réalisé en 2002-2003) pour l'élaboration de nano-automates et de contrôleurs logiques. « Autant de produits qui ont le vent en poupe et qui s'intègrent parfaitement à la politique de développement du groupe dans le cadre de son programme vers des produits à vocation environnementale, optimisant la consommation d'électricité par exemple », assure Magali Hue, délégué FO de l'usine. « De plus, nos productions placent le groupe à la pointe de marchés porteurs dans le cadre du "Grenelle de l'environnement"\* et assurent la rentabilité du site. Alors nous ne comprenons pas ».

À l'origine de la décision de la direction, que nous n'avons pu joindre : la mise en commun des moyens avec l'usine d'Angoulême en Charente. « Ceci conduira à terme à la fermeture du site normand, prédit Guillaume Marie, le porte-parole des cadres de R&D, car ici, 98 % des produits finis sont conçus, développés et fabriqués dans l'usine. Donc, si la R&D part... ».

D'après Patrick Bottois Octobre 2009 (usine nouvelle.com)

\* ensemble de rencontres politiques visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement et de développement durable.

## FILLON : « PANNE DE CROISSANCE » EN 2009

Le chômage en forte hausse selon l'Unedic, la croissance presque nulle en 2009.

Ce matin sur RTL, le Premier ministre François Fillon s'est inquiété d'une "panne de croissance" pour 2009 en France, avec des "conséquences" sur l'emploi, l'activité économique et le pouvoir d'achat. Selon les prévisions, la croissance devrait plafonner à 0,2 % en 2009. Mais le chef du gouvernement a estimé "qu'il ne s'agit pas d'une récession, au sens le plus profond", d'où le terme de "panne".

<http://www.e24.fr/economie/france/article2266.ece/Fillon-panne-de-croissance-en-2009.html>  
mercredi 15 octobre 2008

## LE MARCHÉ DU TRAVAIL POURSUIT SON AJUSTEMENT

### *L'emploi encore en forte baisse*

Suite à la forte contraction de l'activité enregistrée au tournant de l'année 2009, le marché du travail enregistrerait encore, avec le retard habituel, d'importantes baisses d'emplois sur le second semestre 2009. Toutefois, celles-ci se modéreraient progressivement avec le retour de la croissance. Ainsi, l'emploi se replierait au total de près de 420 000 postes en 2009, dont 140 000 sur le second semestre. Les secteurs marchands non agricoles perdraient près de 500 000 postes en 2009. L'emploi baisserait nettement tant dans l'industrie que dans la construction et le tertiaire marchand. Le repli de l'emploi total serait légèrement atténué par les secteurs non marchands, grâce notamment à la progression de l'emploi aidé.

### *Le chômage poursuit sa hausse*

Le taux de chômage est nettement reparti à la hausse à partir du deuxième trimestre 2008 avec la dégradation de la conjoncture. Il s'établit ainsi à 9,1 % en moyenne au deuxième trimestre en France métropolitaine contre un point bas à 7,1 % début 2008. Du fait de pertes d'emploi encore importantes, le taux de chômage continuerait de croître sensiblement au second semestre 2009. La hausse serait toutefois moins importante que celle enregistrée au premier semestre. À la fin 2009, le taux de chômage s'établirait ainsi à 9,7 % en France métropolitaine (10,1 % y compris DOM).

INSEE : point de la conjoncture octobre 2009

## ENTRE DEUX CONTRATS, PENSEZ À UNE FORMATION

À l'origine ouvert aux salariés titulaires d'un contrat à durée indéterminée, le « congé individuel de formation » (CIF) bénéficie également aujourd'hui à ceux qui travaillent dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. Et même au-delà, puisque les personnes au chômage peuvent en bénéficier. « Ce qui est peu connu et fait qu'une partie des cotisations versées par les entreprises n'est pas utilisée », se désole Gérard Goron, le directeur du Fongecif PACA, l'organisme gestionnaire du CIF dans la région.

Habilité à s'adresser aux ex-salariés du secteur privé (hors intérim), aux entreprises et aux professionnels, le Fongecif a lancé une campagne d'information. Objectif : éviter un gaspillage. « Nous avons affaire à des gens qui sont dans l'urgence de trouver un emploi et veulent monter en compétence entre deux CDD », explique Gérard Goron. Pour bénéficier, il faut avoir eu 4 mois de CDD dans l'année et au moins 24 mois d'activité professionnelle en 5 ans. Moyennant quoi, le Fongecif peut prendre en charge et assurer jusqu'à 1 500 heures de formation sur un an. Il peut aussi assurer la rémunération sur la base du dernier salaire. Utile pour se convertir.

La Provence : par Jean-Luc Crozel (30/8/2008)